

Réunion Ministre déléguée à l'autonomie

23 novembre 2020

Ordre du jour de la réunion :

- Suivi de la crise sanitaire

Intervention de la Ministre :

- Reprise des réponses apportées aux dernières demandes et qui sont relayées dans les CR précédents
- Reprise également des outils relayés dans le Newsletter Autonomie, comme la fiche relative à la structuration d'un secteur Covid
- Un groupe de travail, relatif à la carte professionnelle pour les professionnels de l'aide à domicile, sera lancé dans les jours à venir
- Point de situation sur les EHPAD : préoccupante, avec plus de 1550 clusters, 1/5 des EHPAD touchés et, en particulier, dans les régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Hauts de France et Provence-Alpes-Côte d'Azur - 163 décès en moyenne par jour
- La volonté est d'éviter la situation vécue lors de la première vague. Et à cet effet, le choix a été fait de recommander un renforcement de la politique de dépistage, en s'appuyant sur les tests AG
S'agissant des visiteurs, un auto-questionnaire devra être rempli. Sans que cela ne soit obligatoire, demande test PCR dans les 72h précédent la visite, et si non fait, test AG en officine
- Evolution des recommandations dans les semaines à venir, dans la population générale. Mais, pour les semaines à venir, les consignes EHPAD resteront stables, quel que soit l'évolution de la situation sanitaire, en dehors des EHPAD
- Stratégie soins critiques : identification des solutions permettant de mobiliser un plus grand nombre de lits de soins critiques
- Concernant les surcoûts, démarche en cours avec l'ADF

Interventions participants :

- Filière gériatrique d'amont et d'aval : rappel de l'existence d'une fiche spécifique
- Demande d'une instruction précisant, pour la FHF, qu'un test positif n'implique pas le non versement de la prime de service
- Regret qu'il n'y ait pas d'avancées sur les tests salivaires
- Attention aux jours de carence lors de tests positifs
- Concernant les Résidences Autonomie, attente des recommandations spécifiques
- Attente de calendrier sur la séquence domicile, en ce qui concerne la vaccination grippe
- Modalités d'accès à la plateforme d'achat Ré-Uni
- Financement des heures supplémentaires ? demande de transposition du dé plafonnement des heures supplémentaires sur le secteur privé non lucratif
- Difficultés concernant l'auto-questionnaire avec risque de reporter la responsabilité sur les directions d'établissements ; difficulté voire impossibilité de vérifier la fiabilité de remplissage
- Demande d'intervention sur la nécessaire prudence en EHPAD, au moment où il y aura plus de souplesse pour le reste de la population

- Questionnements et interpellation sur l'acceptabilité des tests par les salariés + temps à y consacrer
- Tests : refus grandissant des salariés
- Que fait-on pour les professionnels refusant de se faire tester ?
 - Professionnels Covid = 3 jours de carence. Va à l'encontre de l'acceptabilité des tests
 - Prise en charge des surcoûts par les départements : nouvelle demande + question de la prime
 - Toujours des difficultés d'accès au vaccin antigrippe pour le domicile
 - EPI, difficultés d'approvisionnements sur certains EPI et problèmes de coûts
 - Problématiques de l'emploi sur le secteur domicile (SSIAD et SAAD, notamment)
 - Question sur la sécurisation des employeurs : craintes concernant la recommandation relative aux cas contacts ou positifs
 - Demande que soit précisé que les résidents d'établissement, comme n'importe quel citoyen, ont le droit de sortir dans un périmètre d'1km de chez eux

Retours Ministre :

- Sur le maintien des financements, arbitrages à venir très rapidement
- Sur les TAG, la Ministre souhaite également que les tests salivaires arrivent très rapidement – travail en cours sur l'homologation
- Abattement prime de service dans la fonction publique hospitalière : remonté et en cours
- Surcoûts liés aux tests dans le temps d'IDEL : seront pris en charge
- Mail de Brigitte Bourguignon, concernant les TAG, à l'ensemble des directeur.ice.s d'établissement